

La qualité de l'eau

Au terme de la loi sur l'eau du 3 janvier 1992, "l'eau fait partie du patrimoine commun de la Nation. Sa protection, sa mise en valeur et le développement de la ressource utilisable, dans le respect des équilibres naturels, sont d'intérêt général. L'usage de l'eau appartient à tous dans le cadre des lois et règlements ainsi que des droits antérieurement établis".



La politique actuelle est fondée sur quatre principes

- une approche globale (ou intégrée) tenant compte des équilibres physiques, chimiques et biologiques des écosystèmes : eaux superficielles et souterraines, quantité et qualité
- un territoire adapté à la gestion des ressources en eaux : le bassin hydrographique
- une concertation et une participation des diverses catégories d'utilisateurs
- des instruments économiques d'incitation : principe du pollueur-payeur et usager-payeur.

La politique de l'eau est définie en partenariat entre :

- l'Etat
- les collectivités territoriales
- les usagers

Qu'est-ce que l'eau potable ?

L'eau potable est soumise à une réglementation quant à la présence de chlore, de calcaire et de plomb.

De même, l'apport d'engrais aux cultures, ainsi que des pesticides, doit se limiter au minimum indispensable, et ne peut être utilisé à proximité des ressources à protéger. La qualité de l'eau distribuée au robinet du consommateur dépend de la qualité de l'eau de la rivière ou de la nappe souterraine dans laquelle l'eau est prélevée et des traitements effectués après le prélèvement.

De nombreux contrôles sont effectués tout au long de la chaîne de production d'eau potable : au point de captage, à la station de traitement, au niveau des réseaux de distribution...

L'eau potable à Carrières

Chaque année, un rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable est présenté en conseil municipal par la Lyonnaise des eaux et la DASS.

Documents

[Résultats d'analyses du contrôle sanitaire - RAPPORT ANNUEL 2022](#)

[Résultats d'analyses du contrôle sanitaire - 6 mai 2024](#)

[Résultats d'analyses du contrôle sanitaire - 30 avril 2024](#)

[Résultats d'analyse du contrôle sanitaire - 24 mai 2024](#)

[Résultats d'analyse du contrôle sanitaire - 5 Août 2024](#)

[Résultats d'analyses du contrôle sanitaire - 6 septembre 2024](#)
[Résultats d'analyses du contrôle sanitaire - 19 septembre 2024](#)
[Résultats d'analyses du contrôle sanitaire - 23 octobre 2024](#)
[Résultats d'analyses du contrôle sanitaire - 20 novembre 2024](#)
[Résultats d'analyses du contrôle sanitaire - 4 décembre 2024](#)